



REGLEMENT DU TOURNOI 2024

Article 1 : Le tournoi du **QUIMPER CORNOUAILLE TT** se déroulera le **Dimanche 31 mars 2024** à partir de 09 h 00 à la Halle des sports d'Ergué-Armel - 22 avenue Yves Thépot - 29000 QUIMPER

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne.

Article 3 : Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table. Le règlement de la FFTT sera appliqué.

Article 4 : Le juge arbitre de la compétition sera **Madame Aurélie Merdi**. Le responsable informatique sera **Monsieur LE GOFF Jonathan**. Soutien d'Anne Droalen à la table d'arbitrage.

Article 5 : Les inscriptions seront à adresser par mail à l'adresse jonathanlegoff@gmail.com ou seront prises en ligne sur le site internet du Quimper CTT.

Date limite d'inscription : Jeudi 28 mars

Tous les joueurs(es) peuvent s'engager sur deux tableaux maximum. Pour les tableaux de A à F, l'engagement devra se faire sur deux tableaux consécutifs (par exemple A et B, B et C, etc)

Les féminines doivent obligatoirement jouer dans leur tableau plus, si elles le désirent, dans un tableau supplémentaire.

Tarifs : 8 € un tableau ou 15 € deux tableaux.

Pour les Jeunes (cadets et plus jeunes) 4 € le tableau - 7 € les deux

Les droits d'enregistrements sont à régler sur place. Paiement par CB disponible.

Article 6 : Le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum. Il comprendra 9 tableaux, disputés par poules de trois joueurs au premier tour (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifié(e)s par poule pour l'accession au tableau final.

Article 7 :	Liste des tableaux :		Nombre de places
A	Tableau Toutes catégories	13 H	48
B	Tableau 1599 et moins	11 H	48
C	Tableau 1299 et moins	12 H	48
D	Tableau 999 et moins	11 H	48
E	Tableau 799 et moins	9 H	48
F	Tableau 599 et moins	10 H	48
G	Tableau Féminines Toutes catégories	15 H	12
H	Tableau Féminines 699 et moins	12 H	12
I	Tableau Jeunes (cadets et plus jeunes)	14 H	48

Le Quimper Cornouaille Tennis de table se réserve le droit de modifier l'horaire d'un ou plusieurs tableaux selon le nombre d'inscrits.

Article 8 : Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison **2023/2024** - phase n°2.

- Article 9 :** A leur arrivée les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil avant de participer aux différentes épreuves.
- Article 10 :** Après trois appels (15 minutes), tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre.
Les balles plastiques seront fournies par le club. A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table de marque avec la plaquette, la balle et le crayon.
- Article 11 :** Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 29 mars 2024** à 20 h par le responsable informatique M. Jonathan Le Goff.
- Article 12 :** Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich, crêpes et cafés seront à votre disposition sur place.
- Article 13 :** L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.
- Article 14 :** Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle de sport.
- Article 15 :** Le club organisateur décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.
- Article 16 :** Récompenses

TABLEAUX	Vainqueur	Finaliste	3ème	4ème
TOUTES CATEGORIES FEMININES	200	100	35	35
TOUTES CATEGORIES	200	100	35	35
1599 et moins	80	40	20	20
1299 et moins	50	25	10	10
999 et moins	50	25	10	10
799 et moins	50	25	10	10
599 et moins	50	25	10	10
Féminines 699/500	50	25	10	10
Jeunes	Coupe + lot	Lots	Lots	Lots

Aucune récompense en argent ne peut être donnée directement à un joueur de moins de 18 ans. La récompense sera remise à un adulte (parents ou dirigeant du club)

La présence sur les podiums est obligatoire pour recevoir son prix.